

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 652

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy, M. Beurain, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Taverner, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement présente au Parlement avant le 1^{er} septembre 2022 un rapport sur le stock d'obligations assimilables du Trésor indexé sur l'inflation et ses conséquences sur la charge de la dette selon les perspectives d'inflation pour le quinquennat.

Ce rapport présente les raisons qui ont justifié le recours à de tels titres ou le maintien d'un stock de tels titres alors que la politique de la Banque centrale européenne offrait des conditions de financement ou de refinancement très favorable.

Ce rapport présente les raisons qui justifient que les titres indexés sur l'inflation protègent excessivement les prêteurs au détriment de l'État.

Ce rapport présente les solutions qui s'offrent au Gouvernement pour se débarrasser des titres indexés sur l'inflation, notamment les options que pourrait proposer la Banque centrale européenne.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que la France et les pays de la zone euro ont bénéficié de conditions de financement très favorable de la Banque Centrale Européenne, nous découvrons que la charge de dette de l'État est exposée de manière incompréhensible à la flambée inflationniste via des titres indexés.

Les conséquences financières pour les contribuables sont considérables et imposent que toute la lumière soit faite sur les raisons qui ont entraîné une telle situation.